



La lettre de Dominique ORLIAC Députée du Lot

JUILLET 2008

EDITORIAL



Chères lotoises, chers lotois,

Voici plus d'un an, vous m'accordiez votre confiance pour vous représenter à l'Assemblée Nationale. Soyez certains que je mets tout en œuvre, dans l'hémicycle comme sur le terrain, pour **me montrer digne de votre confiance**.

Pour accomplir ce mandat exaltant, j'entends continuer à **être à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions**. Vous le voyez, je suis souvent à vos côtés pour participer aux manifestations qui rythment la vie de notre département, tenter de vous aider à dénouer des situations difficiles ou soutenir vos projets. Afin de nourrir cet échange entamé en juin dernier, il me semblait particulièrement important de vous tenir informés, par l'intermédiaire de cette lettre, des actions que je mène au quotidien. Des actions qui poursuivent toutes le même objectif : promouvoir notre cher département et affirmer nos valeurs. **Des valeurs de justice, d'égalité et de solidarité, qui guident et guideront toutes mes prises de position.**

Ainsi, je me suis opposée avec force à l'instauration des **franchises médicales**, véritables « taxes » sur les malades. J'ai interpellé à plusieurs reprises le gouvernement sur l'érosion scandaleuse du **pouvoir d'achat** des Français, notamment des retraités et des retraités agricoles. Je me suis insurgée, avec mon suppléant Bernard CHOULET, contre les attaques successives dont font l'objet nos **services publics**. Bureaux de poste, hôpitaux, écoles, gares, centres de météorologie, bases militaires, tribunaux... Chaque nouvelle mesure annoncée est une régression qui pénalise gravement et durablement les Français, et met à mal le **principe républicain d'égalité des chances**. Déréglementation du temps de travail, Loi de Modernisation de l'Economie qui fragilise nos commerces de proximité, réforme des retraites... Il n'est pas une semaine sans que nous devions, députés de l'opposition, **faire barrage à une politique qui remet en cause, un à un, nos acquis sociaux**.

Dans ce combat quotidien, un principe demeure au cœur de mon action politique : celui de **l'amélioration des conditions de vie des habitants de la circonscription**. Et je continuerai à m'opposer à ce que l'Etat, garant de la cohésion nationale, démantèle le fonctionnement des services publics dans notre département. Je soutiendrai les projets et les politiques qui valoriseront l'image de notre territoire, et qui permettront de favoriser son développement et son épanouissement. A cet égard, je souhaite profiter de la parution de cette lettre pour **féliciter tous les élus municipaux**, réélus ou élus pour la première fois en mars dernier, qui sont la **base de la vie démocratique** de notre pays et poursuivent le même dessein.

Une autre vision de la société peut et doit être défendue, pour un **modèle social fondé sur la solidarité et non sur le clientélisme**. Nous savons que des victoires sont possibles. La formidable mobilisation des usagers, des associations et des élus pour les gares de Gourdon et Souillac, qui ont d'ores et déjà retrouvé 5 de leurs 15 arrêts supprimés, en est un exemple probant. **La politique est affaire de convictions autant que de réactions**. C'est là le sens de l'action que je mène depuis mon élection et que je poursuivrai avec fermeté et détermination **pour vous tous**, au cours des années à venir.

Dominique ORLIAC
Députée du Lot
Conseillère Générale de Cahors Nord-Est

Pour me contacter

• Dans la circonscription

Permanence parlementaire - 93-99 rue Caviolle - BP 233 - 46000 CAHORS
Tél. 05 65 35 01 08 - Fax : 05 65 35 04 99 - E-mail : orliacdominique@orange.fr

• À l'Assemblée Nationale

Casier de la Poste - Palais Bourbon - 75355 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 63 25 26 - Fax : 01 40 63 15 28

Retrouvez
toutes les questions
posées au gouvernement
sur [http://www.questions.
assemblee-nationale.fr](http://www.questions.assemblee-nationale.fr)

Agenda...

votre Députée sur le terrain.

Quelques événements « clés ».

Juillet 07

- Rencontres avec les représentants des Jeunes Agriculteurs lotois de la Filière Ovine et Bovine pour faire le point sur les difficultés rencontrées par le secteur
- Réunion de travail à la DDASS du Lot sur la mise en place d'un dispositif visant à faciliter l'installation des médecins

Août 07

- Réunion de travail avec Jean-Paul NAYRAL, Directeur des services de la Poste dans le Lot
- Rencontre avec les représentants de la Filière Viticole lotoise
- Rendez-vous avec les représentants lotois de la CGT sur le service minimum
- Caillac : Inauguration de l'école maternelle
- Visite de rentrée dans les établissements de 1^{er} degré avec l'Inspecteur d'Académie
- Cahors : Exposition Canine Nationale
- Déjeuner avec l'Ambassadeur de France en Uruguay, à Cahors

Septembre 07

- Visite de rentrée au lycée Polyvalent Gaston Monnerville avec Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Anglars-Juillac : Inauguration de la Mairie
- Réunion à la Préfecture du Lot au sujet de la « Réforme de la Carte Judiciaire » organisée par Rachida DATI
- Aujols : Inauguration des réalisations communales
- Calamane : Inauguration de la 2^{ème} classe de l'école
- Réunion de la commission départementale de santé publique à la Préfecture
- Lamagdeleine : Inauguration du Multiple Rural
- Réunion de préparation de la « table ronde nationale sur l'avenir des hôpitaux de proximité » à Paris
- Lamothe-Cassel : Inauguration de la réfection de l'église et du four communal
- Première réunion de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Politiques de Santé qui réunit 10 députés et 10 sénateurs
- Soturac : Inauguration de la station de production d'eau potable de la Source Bleue
- Soulmès : Inauguration de l'espace socio-culturel « La Grange du Causse »

à la Tribune



« Sauvegardons notre système de protection sociale »

À Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé, le 6 novembre 2007

« Ce gouvernement et cette majorité parlementaire resteront comme ceux qui ont instauré les franchises médicales. Ils seront considérés comme les fossoyeurs de notre système de solidarité sociale. (...) Ainsi, le Gouvernement poursuit de manière insidieuse sur le chemin de la transition qui doit nous mener vers un système tourné vers l'assurance privée. Aux États-Unis, ce même système a échoué et prouvé sa totale faillite !

Il est tout de même très curieux de constater à quel point tous les spécialistes de la santé et de la protection sociale sont unanimes pour stigmatiser l'injustice, l'inefficacité et l'hypocrisie de ces franchises médicales rejetées par plus de 61 % des Français, si l'on en croit un récent sondage.

Ce gouvernement veut culpabiliser les malades en agitant le spectre du déficit public qui serait dû à des abus médicaux et à une surconsommation de médicaments. C'est un peu réducteur et très largement simpliste.

Disons-le tout net : les crédits attendus de 800 millions d'euros ne seront pas, et de très loin, suffisants pour subvenir aux plans de lutte contre le cancer et contre la maladie d'Alzheimer et financer les soins palliatifs. (...)

Dans son rapport, le rapporteur spécial Gérard BAPT précise qu'en 2008, la lutte contre le cancer devrait mobiliser 105,6 millions d'euros sur le budget du programme, soit une diminution de l'ordre de 10,3 % par rapport à 2007. L'Institut National du Cancer connaîtra aussi une baisse de ses crédits en 2008, de l'ordre de près de 3 %. Comment, dans ces conditions, parler encore du plan Cancer comme d'une priorité budgétaire ? Une meilleure évaluation des besoins s'avère donc plus que jamais indispensable. Le plan Cancer - pas plus que le plan Alzheimer ou les soins palliatifs - ne doit servir de « cheval de Troie » aux franchises médicales. (...)

Madame la Ministre, arrêtez de démanteler notre système de santé et ses principes fondateurs, ce système de santé dont on disait il n'y a pas si longtemps qu'il était le meilleur du monde ! »

« Dessertes ferroviaires lotoises, l'Etat doit réagir »

À Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, le 18 décembre 2007

« Tous les Lotois assistent, impuissants, à une véritable déliquescence du service proposé par la SNCF. (...)

Les services de transport rendus aux usagers ne cessent de se restreindre. La Direction Régionale de la SNCF a décidé la suppression de quinze arrêts hebdomadaires dans les gares de Souillac et de Gourdon. À cela s'ajoutent des réductions importantes d'horaires d'accueil des voyageurs et des fermetures de gares de fret. Ces décisions ont été prises sans aucune concertation, ni avec les élus ni avec les principaux intéressés, les usagers. Ceux-ci sont lourdement pénalisés dans leurs déplacements, puisque les trains qu'ils avaient l'habitude d'emprunter chaque jour, continuent de passer dans ces deux gares, mais désormais ne s'y arrêtent plus... Et cela ne concerne pas seulement quelques voyageurs, mais plus de 700 chaque jour, soit 150 000 par an, qui devront emprunter le réseau routier, ce qui est en totale contradiction avec le Grenelle de l'environnement et risque d'augmenter le nombre des accidents.

Les élèves du lycée hôtelier de Souillac sont aujourd'hui contraints de sortir dix minutes avant la fin des cours pour regagner leur domicile. Des centaines de personnes âgées, à mobilité réduite, qui empruntaient régulièrement les trains dans les gares de Gourdon et de Souillac, sont encore un peu plus isolées et coupées du monde.

Pendant de nombreux mois, des centaines d'usagers, des élus et des associations de défense des usagers n'ont pas hésité, jour et nuit, à bloquer des trains en guise de protestation. Ils ont organisé des réunions publiques et proposé à la SNCF des solutions de remplacement.



Inauguration de l'école de Tour de Faure, 27/10/07.

Malgré cette forte mobilisation citoyenne, nous nous heurtons à une fin de non recevoir de la part des Directions Régionale et Nationale de la SNCF.

Le Président de la République aime à répéter que l'on ne peut pas tolérer l'intolérable ou accepter l'inacceptable. Je crois que nous y sommes, Monsieur le Secrétaire d'État : la situation que je viens de vous exposer a passé les limites de l'acceptable et du tolérable.

Monsieur le Secrétaire d'État, avez-vous l'intention d'agir ? Avez-vous l'intention de permettre le rétablissement des dessertes ferroviaires supprimées en gare de Gourdon et de Souillac ? Dans l'urgence et dans l'attente d'une concertation, pouvez-vous instaurer un moratoire sur ces décisions aussi incompréhensibles qu'inacceptables ?

Monsieur le Secrétaire d'État, mes questions sont motivées par une certaine idée que nous devons nous faire des services publics dans notre pays ».



Jeanne BOISGUERIN, Députée Junior du LOT à l'Assemblée Nationale avec Dominique ORLIAC.

Samedi 7 juin a eu lieu à Paris la Journée du Parlement des Enfants. **Jeanne BOISGUERIN, élève de CM1 à l'école Danièle Roques de Pradines, représentait le département du Lot.** Entourée de 576 autres délégués juniors venus de toute la France, la jeune élève a pu découvrir le Palais Bourbon, avec pour guide personnel Dominique ORLIAC, qui avait fait le déplacement à Paris pour l'occasion. Une journée chargée en émotion pour la Députée en herbe qui a expérimenté de multiples facettes de la fonction de parlementaire. La jeune

Une Lotoise au Parlement des Enfants

Jeanne a ainsi participé à un exercice d'éducation à la citoyenneté en débattant dans différentes commissions, animées par de « vrais » députés, de trois propositions de lois proposées par les enfants. Après avoir assisté au discours de Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale, ils ont procédé à un vote solennel l'après-midi dans l'hémicycle et ont choisi d'apporter leur concours à une proposition de loi « visant à garantir pour les personnes atteintes de maladies rares l'accès au soins, le financement de la recherche médicale et la prise en charge des équipements et des soins spécifiques ». Un vote qui n'a pas manqué de réjouir Dominique ORLIAC, elle-même co-présidente du Groupe d'Etudes sur les Maladies Orphelines à l'Assemblée Nationale. « C'était très impressionnant d'être dans l'hémicycle » a confié la Députée junior, qui a été invitée à déjeuner par Dominique ORLIAC au restaurant de l'Assemblée Nationale. Un moment de détente et de calme qui lui a permis de poser de nombreuses questions sur le rôle du Député. Après cette journée hors du commun, Jeanne l'a confirmé : « Quand je serai grande, je voudrai être Députée ! »

Agenda...

votre Députée sur le terrain.

Quelques événements « clés ».

Octobre 07

- Rencontre avec Jean-François CARENCO, nommé nouveau Préfet de Région, lors de sa venue à Cahors
- Rencontre avec Christian FREJAFOND, Président des Bouilleurs du Lot, concernant les problèmes rencontrés par les petits producteurs de fruits
- Espère : Inauguration du « point BDP net »
- Rencontre avec les représentants de l'association des Fibromyalgiques
- Réunion de travail avec le directeur des Laboratoires BOIRON, sur le projet de loi instaurant les franchises médicales
- Castelnaud-Montraiet : Salon des Editeurs en Région
- Intervention lors une table ronde sur l'éducation à l'occasion de l'inauguration de l'Espace Scolaire Saint-Etienne

Novembre 07

- Trespoux : Lancement de l'enveloppe prêt à poster illustrée
- Réunion avec Rachida DATI à la Préfecture de Région à Toulouse sur la « Réforme de la Carte Judiciaire »
- Caillac : Inauguration des premiers réseaux de chaleur du SYDED du Lot
- Congrès des maires à Paris
- Cahors : Pose de la première pierre de la nouvelle annexe de la Résidence d'Olt
- Rendez-vous avec des délégués syndicaux de la Poste pour aborder la réforme territoriale de la Poste
- Prayssac : Inauguration de la « cyber base » et des travaux de la place de l'Eglise

Décembre 07

- Catus : inauguration du bureau de Poste, de la « cyber base » et du haut débit
- Rendez-vous avec Marc PAPINUTTI, Directeur de Cabinet de Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des transports, pour aborder la suppression des arrêts en gare de Gourdon et Souillac
- Fontanes : Inauguration des réalisations communales
- Rencontre avec les gendarmes lotois, à l'occasion de la célébration de la Sainte Geneviève
- Le Boulve : Inauguration du réseau ADSL
- Participation aux journées du Téléthon
- Rendez-vous avec André COSTES, Directeur Courrier à la Poste du Lot
- Saint-Vincent-Rive-d'Olt : Inauguration de la mise en lumière et de l'aménagement de la traversée du Bourg

« Amiante, des conséquences désastreuses... »

À Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé, le 7 novembre 2007

« Dans notre pays, entre 1965 et 1995, l'amiante a été responsable de la mort de plus de 35 000 personnes. Le pire est devant nous, puisque 60 000 à 100 000 décès par cancer broncho-pulmonaire sont prévisibles d'ici à 2026. On peut parler d'une véritable catastrophe aux multiples conséquences humaines, sanitaires et sociales.

Même si, depuis les années 1960, les risques étaient connus, l'interdiction de l'amiante ne date que de 1997. Aujourd'hui, l'enjeu se situe davantage dans la prévention des risques, qui doit être véritablement effective et efficace. La création, en 2006, de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail, l'AFSSET, est une conséquence directe de la crise et du scandale de l'amiante.

Il convient désormais de bien clarifier la place et le rôle de cette agence au sein de notre système sanitaire de prévention et d'alerte. (...) Pour qu'elle puisse remplir correctement sa mission de veille sanitaire, il faut non seulement lui donner toute sa place, mais aussi, et ce n'est pas sans rapport, lui procurer les moyens humains et financiers dont elle a besoin. (...)

Parallèlement à la création de l'AFSSET, l'ampleur de la catastrophe sanitaire de l'amiante a donné naissance au Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante. Mais le FIVA ne permet pas aujourd'hui d'assurer une juste et rapide réparation des personnes touchées. (...)

Madame la Ministre, j'ai deux questions à vous poser. Envisagez-vous de revoir l'organisation même d'un système d'indemnisation qui s'avère défaillant ? Les victimes professionnelles de l'amiante étant imposées sur l'allocation destinée à les dédommager d'un empoisonnement - ce qui est contraire à la législation sur les pensions, les indemnités et les allocations versées aux victimes d'accidents du travail -, comptez-vous mettre un terme à cette injustice ? »



Remise des "Dougby" à l'occasion de la coupe du monde de Rugby. Club House de Cahors, 14/12/07.



Inauguration de la crèche de Terre-Rouge, 02/07/07.

« Loi relative à la rétention de sûreté : quand le « fait-divers » guide la politique pénale »

À Rachida DATI, Garde des Sceaux, le 8 janvier 2008

« Une fois de plus, ce Gouvernement nous propose d'examiner un texte fondé, d'une part, sur l'émotion et le pathos, et d'autre part, sur le mythe illusoire et liberticide du « risque zéro », autrement dit de la sécurité absolue.

Quand on examine votre copie, Madame le Garde des Sceaux, il est évident que ce projet de loi ne repose pas (ou si peu) sur les valeurs républicaines de justice, d'éthique et d'humanisme, si chères aux Radicaux de gauche.

Or, ce sont ces mêmes grandes valeurs qui doivent impérativement guider au quotidien les professionnels de la justice et de la santé, les premiers concernés par votre texte. Et j'ajouterai que ce sont aussi ces mêmes valeurs que nous, parlementaires et élus de la Nation, avons le devoir de partager avec les praticiens du droit et de la médecine. Et c'est d'ailleurs pourquoi ce n'est pas seulement le parlementaire qui s'exprime à cette tribune, c'est aussi le médecin.

Bien au-delà de ses objectifs affichés, lesquels sont forcément consensuels comme souvent lorsque la communication prend le pas sur la complexité du réel, ce projet de loi nous apparaît comme particulièrement dangereux. Et c'est pourquoi, les Députés Radicaux de gauche, au nom desquels je m'exprime, ont fait le choix, en responsabilité et en conscience, de se prononcer contre aussi bien la philosophie que le dispositif de ce texte.

En nous présentant ce projet de loi, Madame le Garde des Sceaux, vous faites pencher une nouvelle fois la balance de notre Justice du côté de l'émotion au détriment de la raison. En effet, si l'émotion est parfaitement légitime devant l'horreur des « faits divers » qui ont inspiré ce texte, la noble mission du législateur c'est bien de savoir en faire abstraction

afin que la règle de droit ne soit jamais le produit d'une récupération politique des affects. (...)

L'émotion ne peut pas et ne doit pas guider notre politique pénale ! Celle-ci pour être efficace doit être le fruit d'une réflexion associant tous les spécialistes de la justice, de la prison et de la psychiatrie. Votre texte, Madame le Garde des Sceaux, est un leurre dans la mesure où il n'est bâti ni sur la réflexion, ni sur l'écoute, ni sur l'expertise mais d'abord sur l'émotion.

Cette illusion de sécurité absolue remet en question les libertés fondamentales puisqu'elle vise à tenir enfermés des citoyens qui ont purgé leurs peines et qui n'ont commis aucune nouvelle infraction. On voit donc que l'instauration d'un tel dispositif repose sur une véritable philosophie de l'enfermement qui, sous prétexte de lutter contre la récidive, impose une législation uniquement répressive et attentatoire aux libertés publiques. Il s'agit donc ni plus ni moins que de procéder à des enfermements préventifs sur la base d'une présomption d'infraction à venir. Ce glissement d'une justice de responsabilité vers une justice de dangerosité n'est pas acceptable ! En tout cas, pas dans notre pays !

Laissez-moi vous dire, Madame le Garde des Sceaux, qu'il est temps pour vous (et pour votre majorité aussi) d'admettre certaines vérités intangibles :

- Le « risque zéro » n'existera jamais, pas davantage du reste que la sécurité absolue, et ce malgré tous les textes répressifs et attentatoires aux libertés publiques que vous seriez tentée de présenter devant notre assemblée ;
- L'évaluation de la dangerosité d'un individu ne sera jamais une science exacte, et de ce point de vue le diagnostic médical reflètera toujours un état présent et n'aura jamais valeur de pronostic ;
- Enfin, la Justice ne doit jamais se confondre avec la vengeance ni même avec la compassion pour les victimes... Sans quoi le risque est grand, Madame le Garde des Sceaux, que l'autorité judiciaire dont vous avez aujourd'hui la lourde charge, ne soit plus synonyme de Justice ».



Inauguration du nouveau matériel du centre technico-social cadurcien, 12/12/07.

Agenda...

votre Députée sur le terrain.

Quelques événements « clés ».

Janvier 08

- Signature de la convention de soutien à la démographie médicale dans le Lot, à la Préfecture
- Réunion de travail avec Marc LAFFINEUR, co-président du Groupe d'Etudes « Maladies Orphelines » à l'Assemblée Nationale
- Cahors : Inauguration des nouveaux locaux du CIBC
- Participation à l'Assemblée Générale de l'ADECA 46 (association pour le dépistage du cancer du sein et colorectal)
- Commémoration du premier anniversaire du décès de l'Abbé Pierre, fondateur d'EMMAÛS, à l'Assemblée Nationale

Février 08

- Rencontre avec les membres de La Croix Rouge Française à Cahors
- Cahors : Inauguration de la station d'épuration
- Déjeuner avec Simone VEIL et l'ensemble des ministres et parlementaires à l'occasion de la sortie de son livre « Une Vie »
- Cahors : Trophées des Sports, Remise de médaille à Loïc VYNISALE, champion de Canoë-kayak
- Manifestation devant la Préfecture du Lot aux côtés des retraités, pour protester contre l'érosion de leur pouvoir d'achat
- Sauzet : Inauguration des réalisations de la commune
- Rendez-vous avec les représentants lotois de l'Association des Paralysés de France
- Visite à l'association Accueil Hébergement Insertion à Cahors
- Arcambal : Inauguration de l'espace culturel et de loisirs et présentation de la nouvelle station à lits de roseaux
- Manifestation devant la Préfecture du Lot avec les membres de l'association « Tous Ensemble pour les Gares de Gourdon et Souillac »

Mars 08

- Visite à la Banque Alimentaire du Lot
- Rencontre avec Maurice FAURE à Cahors
- Manifestation avec les enseignants et parents d'élèves, devant le collège Gambetta, pour protester contre les suppressions de postes
- Rencontre avec les bénévoles du Secours Populaire lotois
- Déjeuner de travail avec Isabelle FICAT, Proviseur du Lycée Gaston Monnerville, et les enseignants

Avril 08

- Participation à la mission d'évaluation sur le projet de loi relative aux droits des malades et à la fin de vie, à l'Assemblée Nationale
- Rencontre avec des représentants syndicaux de l'hôpital de Cahors
- Réunion de travail avec les délégués syndicaux de police de la Région Midi-Pyrénées
- Rencontre avec les Maires lotois au Conseil Général
- Rendez-vous avec Alain TOULLEC, nouveau directeur de la DDEA
- Cahors : Journées Internationales du Malbec



Inauguration de "l'Ilot Rivière" et de la "Maison de la Cale", Puy-l'Evêque, 17/11/07.

> Question d'actualité à l'occasion des séances retransmises sur France 3 « **Pouvoir d'achat des retraités, une érosion inacceptable** »

À François FILLON, Premier Ministre, le 30 janvier 2008

« Ma question concerne les grands oubliés du Gouvernement. Je veux en effet évoquer la difficile situation des retraités qui ne cessent de constater une érosion continue tant de leurs ressources que de leur pouvoir d'achat.

Faut-il rappeler les généreuses promesses en faveur du pouvoir d'achat des retraités qui figuraient dans le programme du candidat Nicolas SARKOZY ? Je n'en citerai que deux : la revalorisation du minimum vieillesse de 27 % en cinq ans et l'augmentation de 54 % à 60 % des pensions de réversion.

Aucune de ces promesses n'a été tenue et aucune action à cette fin n'a même été annoncée, bien que le Président excelle habituellement dans les annonces, presque autant que le candidat dans les promesses.

Mais puisqu'il faut rendre à César ce qui appartient à César (...), force est de constater qu'il y a bien eu quelques annonces en ce début d'année. Toutefois, ces annonces suscitent incompréhension et colère de la part de ceux qui ont travaillé toute leur vie et touchent aujourd'hui de très faibles retraites. On est bien loin de la potion magique promise pendant la campagne électorale !

En effet, le Gouvernement a annoncé pour 2008 une augmentation des pensions qui se limite à 1,1 % - et encore s'agit-il là de l'unique mesure concernant nos retraités, car le reste ressemble plutôt à une attaque en règle contre eux, qui sont peu enclins à descendre dans la rue.

Ce sont, tout d'abord, les augmentations successives du prix de l'énergie et des carburants, qui alourdissent les postes chauffage et transports, très importants pour les retraités. Si, du reste, le premier de ces deux postes les concerne tous, le second frappe particulièrement nos aînés ruraux. C'est, ensuite, l'entrée en vigueur des franchises médicales. Enfin, vous avez bien tenté de supprimer l'exonération de la redevance audiovisuelle.

Alors que plus de 870 000 retraités perçoivent moins de 817 euros par mois, les retraités réclament désespérément des mesures spécifiques et justes.

Quand, Monsieur le Premier Ministre, allez-vous cesser de les ignorer ? Quand vous préoccuperez-vous du scandale des retraites agricoles ? Quand vous attaquerez-vous enfin à la paupérisation des retraités et des personnes âgées ? »

« Suppression de Postes : la régression du service public de l'éducation »

À Xavier DARCOS, Ministre de l'Éducation Nationale, le 6 mai 2008

« Une situation catastrophique attend de très nombreux établissements scolaires lotois dès la rentrée de septembre 2008. (...) Le Lot n'échappe malheureusement pas, hélas, au vaste plan national de suppression d'heures d'enseignement, donc de postes d'enseignants.

En effet, on ne compte plus les établissements scolaires qui seront victimes de cette volonté farouche de réduire la dotation globale en heures d'enseignement : dans le Lot, une vingtaine de postes sont ainsi voués à disparaître dès la rentrée prochaine. Or le plus grave, c'est que ces suppressions de postes entraîneront une baisse inexorable de la qualité de notre système éducatif. Cela n'est pas acceptable !

L'ensemble de l'académie du Lot est concerné puisque des établissements situés aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine sont visés et touchés par cette vision strictement comptable, indifférente à la réalité éducative du terrain. (...)

Dans ces conditions, on comprend mieux l'accueil réservé par les Lotois au Président de la République lors de sa visite à Cahors le 8 avril dernier. Les manifestants étaient nombreux dans les rues de la Préfecture du Lot ; les enseignants, de nombreux parents, des lycéens et des élèves faisant évidemment partie du cortège !

Parce que je partage leur inquiétude de voir notre département accumuler les suppressions de postes et les fermetures de classes, après celles de gares, je soutiens naturellement leurs initiatives et j'inscris ma question orale dans le prolongement de leur mouvement visant à sauver la qualité de l'enseignement public dans le Lot et, plus généralement, à assurer le maintien de services publics efficaces en milieu rural. (...)

Votre politique s'orientant vers une politique de régression de notre service public d'éducation, je souhaite savoir quand vous déciderez-vous enfin à prêter attention aux protestations des élèves, des parents et des enseignants qui, tous, dans le Lot, sont très inquiets de ces choix et nettement opposés aux suppressions de postes annoncées pour la rentrée 2008 dans notre académie. »

Un centre de traitement des déchets radioactifs dans notre département : jamais !



« Le Lot a été pressenti pour accueillir un centre de traitement des déchets radioactifs. Pour ma part, j'estime que cette idée pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour notre territoire, à commencer d'un point de vue environnemental. L'évocation par le ministère d'un simple centre de stockage de déchets radioactifs « à faible activité » est bien loin d'apaiser nos inquiétudes ! L'agriculture tient une place prépondérante dans le Lot et nous ne pouvons porter ce coup fatal à nos agriculteurs, qui participent activement au dynamisme de notre territoire. De même, il existe des risques non négligeables pour nos nappes phréatiques qu'il nous faut protéger. C'est pourquoi, nous ne saurions tolérer le gâchis écologique que constituerait l'enfouissement de tonnes de déchets dans notre sol.

Ce projet serait également catastrophique d'un point de vue touristique. Le Lot est une addition de paysages naturels, divers et protégés. Il jouit d'un patrimoine naturel d'exception. Le tourisme est un secteur extrêmement porteur, véritable moteur pour notre économie locale. Implanter un tel centre serait une ineptie complète et ternirait durablement, voire même irréversiblement, l'image de notre département.

Et comment justifier une telle décision auprès des lotoises et de lotois ? Ceux-ci ont fait le choix de vivre dans le Lot pour bénéficier d'un cadre de vie de qualité que nous ne pouvons ternir délibérément ! Aucun d'entre nous ne veut, légitimement, vivre au plus près de déchets radioactifs, qui peuvent être dangereux pour sa santé et la santé de ses enfants.

Le ministère a indiqué que la décision définitive ne serait prise qu'après une « vaste consultation ». J'espère très sincèrement qu'il tiendra parole et qu'aucune décision ne nous sera imposée comme l'Etat en a pris l'habitude ces derniers mois, à travers diverses fermetures de services publics comme nos tribunaux, nos gares, nos services d'hôpitaux ou la suppression de nos postes d'enseignants.

Jean-Louis BORLOO doit d'ores et déjà s'attendre à de vives contestations. Les lotois n'ont pas l'intention de se laisser imposer des déchets radioactifs dans leur sol. Ils savent se mobiliser pour leur territoire et pour faire entendre leurs droits, comme ils le font depuis des mois pour sauver leurs arrêts en gare de Gourdon et Souillac. Les associations lotoises de protection de l'environnement nous ont déjà montré leur force de persuasion en 2000, lorsque le Lot avait été pressenti pour un stockage de déchets tout aussi radioactifs. Ces associations sont sur le qui-vive et il ne fait nul doute qu'elles sauront manifester à nouveau leur opposition à un tel projet. Elles pourront en tout cas compter sur mon appui pour dénoncer avec force un projet qui n'apporterait rien de bon à notre territoire. »

Dominique ORLIAC

Agenda...

votre Députée sur le terrain.

Quelques événements « clés ».

Mai 08

- Rendez-vous avec des magistrats lotois pour aborder le Projet de Loi de Modernisation des Institutions de la V^{ème} République
- Participation à la journée des mémoires de la traite négrière, Préfecture du Lot
- Rencontre avec Philippe LOOS, nouveau Sous-Préfet de Gourdon
- Réunion de travail avec Michel ROSENHEIM, chargé des maladies orphelines au Ministère de la Santé
- Rencontres avec les syndicats agricoles lotois pour discuter de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC)
- Rencontre avec les membres de la FNACA, à l'occasion de leur congrès annuel à Figeac

Juin 08

- Visite dans une classe de CE2-CM1-CM2, à l'école Daniel Roques à Pradines, pour répondre aux questions des élèves sur le rôle de Député
- Lamothe-Fénelon : Déjeuner avec les membres de la Société de Chasse
- Manifestation sur le Pont de Cabessut avec les artisans lotois, pour protester contre la Loi de Modernisation de l'Economie
- Visite de six jeunes pradinois à l'Assemblée Nationale. Une occasion pour eux de découvrir les mécanismes de la démocratie
- Lacapelle-Cabanac : Salon Régional du vin bio
- Participation à un débat sur le thème « bilan de santé de la PAC », à l'invitation de Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture et de Jean-Pierre JOUYET, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes
- Manifestation à la gare de Gourdon avec les membres de l'association « Tous Ensemble pour les Gares »
- Réunion de travail avec Kag SANOUSSI, Directeur régional de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances
- Gourdon : Fête de la Saint-Jean

Juillet 08

- Cézac : Inauguration des travaux de rénovation de la salle du foyer rural
- Réunion de travail sur les professions de santé avec les internes en médecine, les chefs de cliniques et les associations intersyndicales, à Paris
- Gígouzac : Inauguration de la place du foyer rural et de l'atelier municipal
- Puy-l'Evêque : Inauguration de l'espace « Les Reflets de Puy l'Evêque »
- Réunion de travail sur la réforme hospitalière.

> Question d'actualité

à l'occasion des séances retransmises sur France 3

« Le médicament n'est pas un produit marchand comme les autres ! »

À Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé, le 28 mai 2008

« Ma question concerne les dérives mercantiles qui menacent notre système de santé, qui est de plus en plus la cible d'investisseurs financiers et de lobbies marchands.

Madame la Ministre, vous savez qu'aujourd'hui les pharmaciens et les étudiants en pharmacie sont mobilisés dans toute la France. Ils sont inquiets pour l'avenir de leur profession, mais, plus largement, pour la qualité des soins et la santé de tous les Français. Vous avez décidé d'autoriser très prochainement la vente, dans les pharmacies de plus de 200 médicaments d'usage courant délivrés sans ordonnance et non remboursés. Cependant, la délivrance restera encadrée par le pharmacien, qui assumera pleinement sa mission de conseil et d'expertise. Le pharmacien bénéficie d'une compétence acquise après un concours national, six années d'études et l'obtention d'un doctorat. L'exercice de cette compétence nécessite éthique et sens des responsabilités, qui représentent autant de protections face à une dérive mercantile. Or, depuis plusieurs mois, nous assistons à l'offensive de la grande distribution, plus intéressée par l'argent des Français que par leur santé, qui entend désormais prolonger cette logique de libéralisation pour disposer ses médicaments dans les rayons des grandes surfaces. Les prix ne baisseraient pas, bien au contraire ! Aujourd'hui, le même anti-inflammatoire vendu dans un supermarché italien coûte deux fois plus cher que dans une officine française. Il convient donc de rappeler cette évidence : le médicament n'est pas un produit marchand comme les autres. Il en va de la santé des Français !

Mais plus grave encore est l'offensive des investisseurs financiers sur les professionnels et les services de santé. Guidés par le seul objectif de la rentabilité financière, ces fonds de pension étrangers cherchent à prendre le contrôle de la pharmacie, de son maillage performant de 23 000 officines et, plus largement, du secteur de la santé. Après les franchises médicales et les graves atteintes au pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement entend-il poursuivre le démantèlement de notre système de santé, l'un des meilleurs du monde ?

Madame la Ministre, cherchez-vous à remettre en cause cette mission de service public en libéralisant la santé, au profit d'investisseurs financiers ? Enfin, la présidence française de l'Union européenne permettra-t-elle la rédaction d'une directive qui exclurait la santé des services marchands ? »

Retrouvez
toutes les questions
posées au gouvernement
sur <http://www.questions.assemblee-nationale.fr>



Inauguration de la maison communautaire et des réalisations communales, Labastide-Murat, 20/10/07.

Questions écrites

Mise en place de la « base élèves », attention aux dérives...

Xavier DARCOS, Ministre de l'Éducation Nationale entend généraliser l'utilisation de la « base élèves » dans les écoles publiques élémentaires très prochainement. Ce système, présenté comme permettant d'établir un suivi statistique des effectifs d'élèves, un pilotage et un suivi des parcours scolaires des enfants, ne manque pas d'inquiéter les directeurs d'établissements, les enseignants et les associations de parents d'élèves.. Il fait craindre des dérives inacceptables, telles qu'une atteinte indéniable à la vie privée des familles et une discrimination par le biais de la collecte d'un certain nombre de données qui relèvent du domaine purement personnel et confidentiel.

Si certaines informations sont pour l'heure facultatives, il n'existe aucune garantie quant à l'usage qui, à terme, pourrait être fait de cette « base élèves ». Un éventuel détournement des données n'est pas à exclure. Rien ne semble garantir la confidentialité de fichiers dont les usages ultérieurs pourraient fortement inquiéter les citoyens qui sont attachés aux libertés individuelles et aux valeurs républicaines.

Aussi, il apparaît indispensable d'apporter des garanties substantielles pour préserver les droits individuels des élèves et notamment leur droit au respect de la vie privée.

C'est pourquoi, le Ministre devrait renoncer à ce projet d'utilisation généralisée de la « base élèves » ou la rendre tout du moins facultative. Je lui ai donc demandé de prendre les dispositions nécessaires afin de veiller à la préservation essentielle des droits fondamentaux que ce projet met gravement en péril.

Pour une juste indemnisation des victimes de l'amiante...

Le 6 novembre dernier, j'ai souhaité attirer l'attention de Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, sur la situation dramatique des victimes de l'amiante au travail. Les victimes de cette maladie reconnue « professionnelle » perçoivent l'allocation « amiante » chaque mois. Or, ces personnes doivent payer des impôts sur l'allocation qui leur est versée. Une situation qu'elles considèrent comme une véritable injustice. En effet, comment expliquer à ces victimes qu'elles doivent payer un impôt sur l'allocation destinée à les dédom-



Remise de coupes du "Super Motard", Cahors, 13/10/07.

mager d'un empoisonnement ? Il serait donc parfaitement légitime que ce dispositif d'imposition soit supprimé, au nom de la justice, de l'égalité et de la solidarité. J'ai donc demandé au Ministre de bien vouloir prendre les mesures qui s'imposent.

Gare à la prolifération des frelons asiatiques...

Après une rencontre en janvier dernier avec les apiculteurs lotois, j'ai interpellé Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche sur la dangereuse prolifération des nids de frelons asiatiques dans notre département, mieux connus sous le nom de Vespa Velutina. Les apiculteurs du Lot constatent en effet depuis deux ans l'arrivée puis la prolifération importante de ces frelons, dont on compte plus de 400 nids dans le département. Cet insecte est un prédateur de l'abeille et des insectes pollinisateurs. Il représente également un danger pour les personnes, dans la mesure où l'on rencontre des nids très volumineux à proximité immédiate des habitations ou lieux de vie. Aujourd'hui, aucun organisme public ne prend en charge la destruction de ces nids. Les particuliers doivent donc faire appel à des sociétés privées très onéreuses, dont l'intervention ne suffit pas pour éradiquer véritablement les essaims. Il semble plus que nécessaire que les pouvoirs publics prennent ce problème en considération dans les plus brefs délais. Les particuliers, les apiculteurs et les agriculteurs lotois ne peuvent plus assumer seuls le risque et le coût de l'éradication de ces frelons.

Les conséquences de la semaine de quatre jours pour le personnel...

La mise en œuvre effective de la semaine de quatre jours dans les écoles primaires et maternelles aura lieu à la rentrée prochaine. Cette réforme, annoncée à l'automne dernier, ne s'est accompagnée d'aucune



*Cérémonie de la Sainte-Barbe
patronne des sapeurs-pompiers, Rouffilhac, 8/12/07.*

précision sur les modalités pratiques de mise en œuvre. Cette incertitude ne manque pas d'inquiéter de nombreux agents territoriaux, notamment les gardiens d'école, les personnels d'entretien et de restauration, et les ATSEM. En effet, le passage généralisé à la semaine de quatre jours modifiera les rythmes scolaires et par conséquent le temps de travail de ces agents. Leur nombre d'heures de travail va donc s'en voir diminuer alors que beaucoup d'entre eux sont rémunérés aux taux horaires. C'est pourquoi j'ai demandé à Xavier DARCOS, Ministre de l'Education Nationale d'indiquer quelles mesures concrètes et efficaces il entend proposer pour pallier les baisses de salaires des agents territoriaux engendrées par la diminution de leur temps de travail.

Déréglementation de la durée légale du travail : la vigilance s'impose...

Xavier BERTRAND, Ministre du Travail ne cesse de s'attaquer aux acquis sociaux et à la réglementation du travail. Dernier bouleversement en date, celui de la durée légale du temps de travail. En effet, en décidant unilatéralement de modifier la législation du temps de travail, en faisant fi de la position commune sur la « représentativité et le dialogue social » signée par la CGT, la CFDT, le MEDEF et la CGPME, le gouvernement bafoue la démocratie sociale et fait le choix d'introduire une plus grande flexibilité sur le marché du travail. Il ne fait nul doute que ces déréglementations auront des conséquences sur les conditions de vie et de travail des salariés.

L'Etat devrait pourtant être le garant du cadre préservant ces conditions. Des études ont établi la relation évidente entre temps de travail prolongé et accidents du travail. Le gouvernement ne peut d'un côté communiquer sur la dégradation de ces conditions, en

pointant l'augmentation des TMS et du stress au travail, et de l'autre côté, déréguler la durée du temps de travail avec le risque d'aggraver ces phénomènes. Après avoir affirmé qu'il respecterait l'esprit et la lettre de la position commune, le gouvernement renie ses engagements. Il privilégie une approche idéologique du temps de travail en imposant une réécriture unilatérale de la loi sur les 35 heures. Cette déréglementation s'inscrit dans la lignée de l'augmentation à 41 ans de cotisations, alors que les conditions prévues par la réforme de 2003, prévoyant un taux d'emploi (notamment des seniors) satisfaisant et un accord sur la pénibilité du travail, n'étaient pas réunies. Dans ce contexte, les syndicats sont, légitimement, extrêmement inquiets et choqués par l'absence de dialogue social. J'ai donc demandé par écrit à Xavier BERTRAND de bien vouloir renoncer à un tel projet de déréglementation du temps de travail et de rouvrir sans plus attendre les négociations avec les partenaires sociaux.

Protégeons notre centre de météorologie...

Après nos gares, nos bureaux de poste, nos écoles, nos tribunaux, nos hôpitaux, l'Etat s'en prend à nos « Centres Météo ». En effet, en juin dernier, la Direction Générale de Météo-France a annoncé un projet de plan stratégique visant à supprimer plus de 550 postes dont 130 en trois ans et à fermer plus de 60 centres sur les 115 existants en métropole. Le centre lotois de GOURDON semble menacé par ces projets de restructuration et les personnels concernés n'ont pas manqué de se mobiliser.

Les organisations syndicales ont cependant choisi de suspendre leur mouvement social le 18 juin dernier, après que la Direction générale se soit engagée à ne pas aborder ce "plan stratégique" lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Mais le combat pour la sauvegarde du service public Météo-France est loin d'être terminé. Des réunions techniques vont avoir lieu au cours de l'été et de l'automne 2008. Les personnels se montreront très vigilants. Plus que jamais, ils auront besoin de notre soutien.

Dernièrement, j'ai demandé à J-L BORLOO, Ministre de l'Ecologie et également Ministre de tutelle de Météo-France, d'organiser une vaste consultation avec les représentants locaux, partenaires et utilisateurs des prestations de Météo-France, professionnels et élus, afin de garantir la continuité d'un service public de qualité, en optimisant les moyens et les implantations et privilégiant la sauvegarde des nombreux emplois menacés.



Gares de Gourdon et Souillac : sauvons nos arrêts !

« Après des mois d'intense mobilisation de la part des usagers, élus et associations pour nos gares de Gourdon et Souillac, il semble important de faire un point sur la situation. L'annonce du rétablissement de quatre arrêts par Hubert FALCO, lors de sa venue à Figeac, apparaît nettement insuffisante au regard des attentes et des besoins des lotoises et des lotois en terme de service public.

Aujourd'hui, la situation est plus que préoccupante et nous sommes tous profondément inquiets de l'attentisme de la SNCF. Nous assistons impuissants à une véritable déliquescence du service rendu aux usagers. La suppression de ces 15 arrêts hebdomadaires à Souillac et Gourdon en décembre dernier en est l'exemple probant. Cette décision a été prise sans aucune concertation avec les élus, ni même avec les principaux intéressés, j'entends par là les usagers. Des usagers qui sont aujourd'hui lourdement pénalisés dans leurs déplacements, pour la seule raison que les trains qu'ils empruntaient tous les jours passent désormais sans arrêts dans ces deux gares. Nous nous insurgons d'autant plus, que cette réduction des services de la SNCF est totalement incompréhensible au

regard des réalités locales. Elle handicape lourdement le développement économique du Lot, de même qu'elle isole encore un peu plus les lotois du reste du territoire national. Les lotois se sentent totalement laissés pour compte, condamnés à l'isolement, tandis que de nombreuses entreprises locales pourraient bien être contraintes à se délocaliser vers d'autres sites industriels, qui bénéficient eux, d'un véritable service de Fret. De plus, comment ne pas s'insurger contre des décisions qui, à l'heure du Grenelle de l'Environnement, contraignent de très nombreux usagers à prendre leur voiture faute d'arrêts dans leur gare, tandis que plusieurs trains sont substitués par des bus !

Ces restructurations des services offerts au public portent, de toute évidence, gravement préjudice à une région rurale et à ses habitants, qui veulent, légitimement, bénéficier de services suffisamment performants en terme de transports publics. Ce n'est pas en supprimant des services publics que nous parviendrons à désenclaver efficacement et durablement des départements ruraux comme le Lot.

A l'heure actuelle, j'espère encore que la SNCF puisse revenir sur sa position et rétablir les dix arrêts restants. Je l'espère très sincèrement, dans l'intérêt des usagers de la SNCF, dans l'intérêt des lotois, et au nom d'une certaine idée que nous nous faisons du service public. Un service public que nous nous plaçons encore à espérer juste, accessible, performant et égalitaire. En attendant, la mobilisation continue. Nombreux sont les élus locaux, usagers et membres de l'association « Tous Ensemble pour les Gares » à s'impliquer dans ce combat. Je les soutiens pleinement dans leur action et les estime pour leur courage et leur persévérance. Ils peuvent compter sur mon appui car c'est avec détermination que je continuerai à m'opposer à cet attentisme inacceptable de la SNCF. Les gares de Gourdon et Souillac doivent retrouver leurs arrêts. Ensemble, nous y parviendrons ».

Dominique ORLIAC

A l'écoute des habitants de la circonscription

J'ai souhaité, comme je m'y être engagée, être au plus près de vous, de vos attentes, de vos préoccupations. Dans cette optique, je tiens **des permanences régulières à Cahors, Gourdon, Puy-l'Evêque et Prayssac**. Si vous souhaitez me rencontrer, n'hésitez pas à prendre contact avec mes collaboratrices au 05 65 35 01 08. Elles vous fixeront un rendez-vous dans les plus brefs délais.

Dès l'automne, après avoir laissé vos nouveaux conseils municipaux s'installer, **je visiterai, canton par canton et accompagné de votre Conseiller Général**, toutes les communes de ma circonscription.

C'est comme cela que je conçois mon rôle d'élue de terrain.



Inauguration du Couvent des Recollets, Laroque-des-Arcs,
22/12/07.



Mes fonctions



Regard sur le budget 2008 : Une hausse massive des taxes

Le budget 2008 en cache un autre, beaucoup plus dur pour le pouvoir d'achat des Français. Le Gouvernement choisit de ne pas assumer les conséquences de sa politique économique et fiscale. Il attend le bon moment pour mettre en place les mesures les moins populaires.

De l'avis de la plupart des experts français et étrangers, **le budget 2008 n'est pas crédible**. L'activité économique de la France sera, malheureusement, beaucoup moins dynamique que ce que le Gouvernement veut laisser croire. **Le taux de croissance de 2,5% envisagé pour 2008 ne sera pas tenu**, de sorte que les recettes fiscales seront inférieures aux prévisions et qu'il faudra réduire les dépenses sociales (budget de l'éducation, de la santé, de la politique de la ville...). Les choix économiques du Gouvernement renforceront, par ailleurs, cette tendance car il n'a pris **aucune mesure efficace pour relancer la consommation des ménages et l'investissement des entreprises**.

Dans ce contexte difficile, les 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux contribuables les plus aisés, votés par la majorité présidentielle, coûteront trop cher. Ce sont donc les Français de la classe moyenne qui seront mis à contribution pour les financer. Il est certain qu'une nouvelle loi de finances sera adoptée en 2008 pour renflouer les caisses de l'État par de nouveaux prélèvements. Comment ne pas prendre en compte, par des mesures significatives, la souffrance discrète des bas salaires. **La fracture sociale se poursuit et met en cause notre unité nationale. Pourtant, la France doit rester un pays de fraternité.**

Bernard CHOLET.

Ils sont à votre écoute :

• Permanence Parlementaire :

Marie-Cécile ALBIGNAT - Assistante

Tél. 05 65 35 01 08 - e-mail : mcalbignat@orange.fr

Véronique FOURCAUD - Secrétaire

Tél. 05 65 35 01 08 - e-mail : vfourcaud@orange.fr

• Groupe Parlementaire :

Samuel DEGUARA - Secrétaire général

Tél. 01 40 63 15 29 - e-mail : sdeguara@gsan.org

Vous avez une question, une critique, une suggestion ? Vous désirez recevoir des informations ?

Nom : Prénom :

Adresse : Ville :

Téléphone (facultatif) :

Votre question, suggestion ou demande d'information :

.....

.....

Coupon à retourner par courrier à : Dominique Orliac BP 233 - 99, rue Caviolle - 46000 CAHORS
ou par e-mail à l'adresse : orliacdominique@orange.fr